



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 1807

[Texte de la question](#)

EMPLOI ET APPRENTISSAGE

M. le président. La parole est à M. Michel Terrot, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Michel Terrot. Monsieur le Premier ministre, voilà deux longues années que, mois après mois, nous ne pouvons que constater les ravages de la politique économique et sociale conduite par votre majorité. « Et on fait comment, monsieur le Président ? », demandait hier, désespérée, Sophie, chef d'entreprise, étouffée par les charges à « Moi, Président », lors de son opération de communication.

Le chômage n'a cessé de progresser pour atteindre un nouveau niveau record de 3 350 000 demandeurs d'emploi en mars... Voilà votre bilan !

M. Pascal Popelin. Ce n'est pas vrai !

M. Michel Terrot. Le chômage des non diplômés est en hausse de seize points... Voilà également votre bilan !

Les contrats d'apprentissage sont en baisse de 8 % en 2013, du jamais vu... Voilà encore votre bilan !

Les faits sont têtus, les chiffres sont là. Vous avez échoué à inverser la courbe du chômage car vous avez démantelé, par idéologie, des dispositifs performants, comme l'alternance, pourtant véritable université des métiers.

Les Français se sont exprimé lors des élections municipales en désavouant massivement les candidats socialistes. Monsieur le Premier ministre, assez de communication ! Les Français veulent, comme nous, des réponses concrètes ! Allez-vous entendre cette plainte du peuple qui n'en peut plus ? (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Allez-vous revenir sur votre politique de destruction de l'apprentissage, filière très efficace pour insérer durablement les jeunes sur le marché de l'emploi ? Allez-vous revenir sur la hausse de la TVA dans les secteurs dont les emplois ne sont pas délocalisables, comme le bâtiment ? Enfin, allez-vous rétablir une fiscalité anti-délocalisation pour permettre à nos entreprises de lutter à armes égales contre la concurrence internationale ? Nous attendons des réponses précises. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Jean-Christophe Lagarde. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social.

M. François Rebsamen, *ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social.* Monsieur Michel Terrot, vous avez

égrené un certain nombre de chiffres concernant le chômage qui, en réalité, relèvent de notre responsabilité à tous car, vous le savez, la progression continue du chômage depuis 2008 a quelque chose d'inéluctable, et votre gouvernement lui-même n'avait pu s'y opposer. Depuis deux ans, des efforts ont été faits... *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. Je vous en prie !

M. François Rebsamen, ministre . Si vous voulez, mesdames, messieurs les députés de l'opposition, que je vous rappelle les chiffres de l'apprentissage, je vais le faire. *(Vives exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Bernard Deflesselles et M. Bernard Accoyer . Faites-le !

M. François Rebsamen, ministre. Vous êtes trop sûrs de vous quand vous citez des chiffres. Vous savez tous très bien qu'en 2007, il y avait 400 000 jeunes en apprentissage, et pas davantage au début de l'année 2012. C'est sous le gouvernement de Jean-Marc Ayrault que les effectifs sont montés à 420 000-430 000 *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.),...*

Mme Bérengère Poletti. Ce n'est pas vrai !

M. François Rebsamen, ministre pour redescendre aujourd'hui à 400 000.

Le combat que le Gouvernement mène pour l'emploi des jeunes rejoint le souci majeur de nos concitoyens et devrait, vous aussi, vous mobiliser. On serait ainsi un peu plus modeste dans les critiques et un peu plus efficace dans l'action ! *(Applaudissements sur divers bancs du groupe SRC. – Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1807

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 mai 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [8 mai 2014](#)